

1

Sommaire

- 1. Historique du projet**
- 2. Rappel des enjeux et des besoins du territoire**
- 3. Les apports de la concertation**
- 4. Les évolutions du projet**
- 5. Le calendrier**

05/10/2022 | Valorpôle de Fontssante – Une mine de ressources



2

2



3

Les grandes dates du projet

- **Décembre 2016** : lancement d'un appel à projets « Valorisation environnementale du site de l'ancienne mine de Fonsante » par la Commune de Callian, propriétaire du site situé sur Tanneron, avec mise à disposition de 90 ha du domaine privé pour y implanter un projet environnemental qui s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire.
- **20 juillet 2017** : le Conseil municipal de Callian retient à l'unanimité l'offre présentée par SUEZ et ENGIE
- **18 octobre 2017** : signature d'une promesse de bail emphytéotique d'une durée de 30 ans
- **Octobre 2017 – mars 2019** : réalisation des études et élaboration du DDAE
- **Avril 2019 – mai 2021** : instruction du DDAE par la DREAL
- **Mai 2021** : retrait du DDAE version 1
- **Juillet 2021 – octobre 2021** : concertation avec les parties prenantes
- **Octobre 2021 – mars 2022** : définition de la version 2 du projet / reprise des études techniques
- **Avril 2022 – octobre 2022** : élaboration du DDAE version 2

05/10/2022 | Valorpôle de Fonsante – Une mine de ressources

SUEZ

4

4

2

Rappel des enjeux et des besoins du territoire

5

SRADDET Provence Alpes Côte d'Azur (juin 2019)

- Principes de **proximité** et **d'autosuffisance** pour chaque bassin de vie
- Le bassin azuréen regroupe le 06 et l'Est du 83, ce qui place le site de Fontssante au cœur du territoire
- Identifie le bassin azuréen comme un **territoire déficitaire** :
 - en installations de valorisation des déchets non dangereux (besoin de créer des centres de tri de DAEND afin de réduire de manière significative la présence des DAEND parmi les DMA et augmenter la valorisation matière ; de développer de nouvelles unités de valorisation organique pour les biodéchets, notamment dans le bassin azuréen est déficitaire en la matière)
 - en matière de capacité de stockage de déchets non dangereux (besoin de créer 2 à 3 ISDND – Limite de capacité à 210 kt/an 2025 / Bagnols en foret = 70 kt/an).
 - en plateforme de recyclage de déchets inertes permettant aussi l'accueil de déchets du BTP, triés ou en mélange, et leur maillage doit répondre au principe de proximité des lieux de production de déchets
 - en matière de stockage de déchets inertes (besoin de créer 1 à 4 ISDI).
- Affirme la nécessité de lutter contre les flux illégaux et les décharges sauvages, notamment en créant des filières légales



6

Confirmation du besoin par l'ORD&EC (juillet 2022)

	RHODANIEN (720 000 hab.)	ALPIN (310 000 hab.)	PROVENÇAL (2 720 000 hab.)	AZUREEN (1 340 000 hab.)
SITUATION EN MATIÈRE DE TRAITEMENT DES DECHETS RESIDUELS (stockage et valorisation énergétique)	Déficitaire en terme de capacités de stockage des déchets ultimes depuis 2020, exports vers des sites limitrophes hors région.	3 ISDND de capacités de stockage suffisantes sans pour autant permettre l'entrée des flux d'autres territoires.	Les capacités de stockage sont suffisantes jusqu'en septembre 2022. Sans prolongation ou création d'ISDND (expiration d'arrêtés préfectoraux en 2022 et 2023) le bassin de vie serait déficitaire.	Déficitaire en terme de capacités de stockage des déchets ultimes et qui le sera plus encore dans le cadre des travaux de modernisation de l'UVE de Nice de 2022 à 2025.
BESOINS EN EQUIPEMENTS STRUCTURANTS <i>(recensement fin 2021/mi 2022 auprès des territoires, une centaine de projets identifiés)</i>	Une quarantaine de projets structurants (centre de tri, valorisation énergétique, traitement des biodéchets, déchèteries professionnelles, ressourceries, ...).	Une vingtaine de projets structurants (traitement des biodéchets, déchèteries professionnelles, ressourceries, méthanisation, ...).	Une trentaine de projets structurants identifiés (centres de tri, valorisation énergétique, déchèteries professionnelles, ressourceries, sites de prétraitement des déchets résiduels, ...).	Une quinzaine de projets structurants (valorisation énergétique, traitement des biodéchets, déchèteries professionnelles, ressourceries, sites de prétraitement des déchets résiduels, ...).
PROJETS D'EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES	De nombreux projets en cours.	De nombreux projets en cours.	De nombreux projets en cours.	De nombreux projets en cours.
INVESTISSEMENTS A PREVOIR POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION NATIONALE ET REGIONALE (2019-2025)	100 M€	50 M€	350 M€	200 M€

7

Les besoins stratégiques incontournables

- Centre de tri et de valorisation des déchets du BTP
- Centre de tri et de valorisation des déchets d'activités économiques
- ISDND
- ISDI

ALPES Dans le Var, les décharges sauvages deviennent un véritable fléau - Pour lutter contre cela, des caméras de chasse vont être installées - VIDEO



C NEWS
11.06.2021

Les Echos 28.06.2021

Déchets du bâtiment : les entreprises de travaux au pied du mur

À la fin juillet, les professionnels devront faire figurer dans leurs devis un poste déchets et se procurer un bordereau attestant de leur dépôt dans une déchèterie autorisée. Ces nouvelles obligations légales visent à éradiquer les décharges sauvages. De lourdes sanctions sont prévues en cas de non-respect de ces règles.

TP B TRAVAUX PUBLICS BÂTIMENT DU MIDI 06.08.2019

Nouvelle crise des déchets de chantier dans le Var et les Alpes-Maritimes

Ces départements ont atteint le quota des déchets non dangereux et non inertes qui peuvent être évacués dans les Bouches-du-Rhône. L'actualité — le décès du maire de Signes renversé par une fourgonnette venant décharger illégalement des déchets — illustre tragiquement la situation...



8

3

Les apports de la concertation



05/10/2022 | Valorpôle de Fontaine – Une mine de ressources



9

9

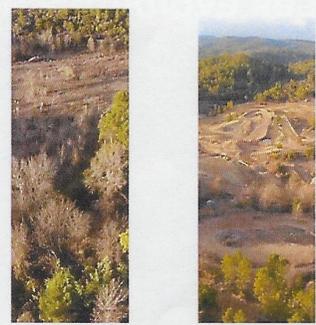
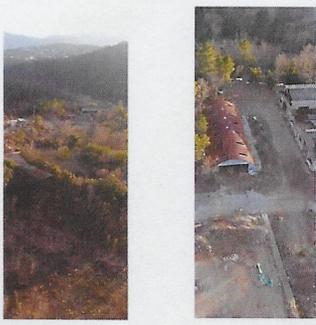
Des activités et des sujets environnementaux cristallisent les inquiétudes

Activités jugées pénalisantes

- Les mâchefers
- Les terres polluées

Sujets environnementaux prioritaires

- Lac de Saint-Cassien
- Risque incendie
- Paysage
- Trafic routier
- Risque inondation



05/10/2022 | Valorpôle de Fontaine – Une mine de ressources



10

10

Des besoins et projets du territoire émergent

Besoins remontés

- **Valorisation matière** des déchets du BTP
- **Valorisation organique** : accompagner le territoire dans la valorisation des biodéchets
- **Valorisation énergétique** : produire des CSR à partir des déchets non recyclables
- **Formation** pour le secteur du BTP

Projets portés

- **ISOWAT** : production d'isolant pour le BTP à partir de matières premières secondaires issues du recyclage



11

4

Les évolutions du projet

12

Construction du projet V2 de Fontsante

Lignes directrices « environnementales »

1. Protection absolue du lac de Saint-Cassien maintenue
2. Renforcement du dispositif anti incendie : suppression PF Compostage, élargissement des bandes débroussaillées, augmentation des réserves d'eau in-situ
3. Amélioration de l'intégration paysagère : travail sur les courbes de niveau, abaissement du sommet de l'ISDI, implantation sur les secteurs existants dégradés pour limiter la consommation de milieu naturel, création de 2 trames vertes au sein du site, maintien de l'écran paysager existant le long de l'autoroute, bâtiments avec des hauteurs et des façades travaillées (couleur, matériaux etc.), réutilisation des pistes existantes
4. Réduction des activités → division par 2 du trafic routier
5. Création d'un réseau hydraulique partiteur pour réduire les écoulements vers le Riou de l'Argentière en cas de pluies intenses

Construction du projet V2 de Fontsante

Lignes directrices « activités »

1. Suppression des activités jugées pénalisantes : mâchefers et terres polluées
2. Suppression des activités jugées à risque incendie : compostage déchets verts
3. Suppression des activités jugées secondaires : valorisation des terres de support, surtri papier/plastiques
4. Maintien des activités structurantes pour le bassin de vie azuréen : tri déchets du BTP, tri DAE, ISDND et ISDI
5. Développement des activités de valorisation:
 - Recyclage des déchets inertes du BTP
 - Implantation de la start-up ISOWAT
 - Biodéconditionneur
 - Préparation de combustibles solides de récupération

Implantation des activités



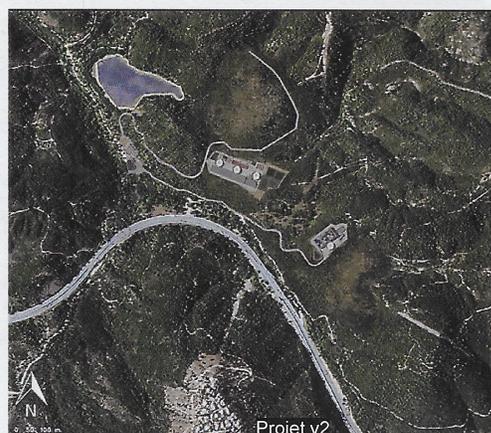
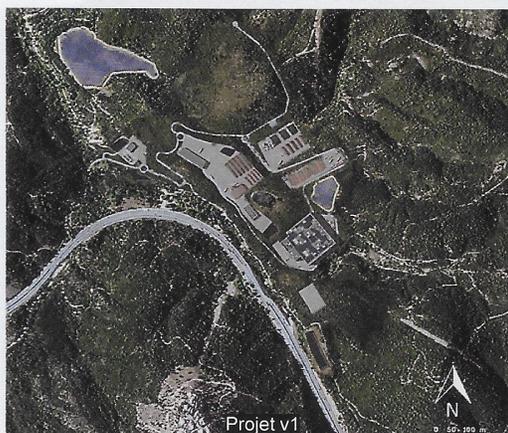
15

Evolution de l'emprise du projet



16

Plan de réaménagement final retravaillé



05/10/2022 | Valorpôle de Fontfante – Une mine de ressources



17

17

Evolution des activités entre les projets V1 et V2

	V1 Somme des capacités: 512 kt/an Trafic : ~200 camions/jour	V2 Somme des capacités 307 kt/an Trafic : ~100 camions/jours
Installation de stockage de déchets non dangereux	Capacité ISDND : 2 276 700 m ³ Capacité annuelle : 95 000 t/an (moyenne) / 118 000 t/an (max) Durée de vie : 24 ans Sommet : 270 mNGF Capacité casier Amiante : 123 500 m ³ Capacité annuelle : 7 000 t/an Durée de vie : 18 ans	Capacité ISDND : 2 276 700 m ³ Capacité annuelle : 95 000 t/an (moyenne) / 118 000 t/an (max) Durée de vie : 24 ans Sommet : 270 mNGF Capacité casier Amiante : 123 500 m ³ Capacité annuelle : 7 000 t/an Durée de vie : 18 ans
Installation de stockage de déchets inertes	Capacité ISDI : 1 276 200 m ³ Capacité annuelle : 90 000 t/an Durée de vie : 22,7 ans Sommet : 290 mNGF	Capacité ISDI : 885 000 m³ Capacité annuelle : 90 000 t/an Durée : 15,7 ans Sommet : 263 mNGF
Plateforme tri transit des déchets du BTP et du bois	70 000 t/an de DAEND	70 000 t/an de DAEND + préparation CSR pour les DAE non valorisables
Compostage déchets verts	30 000 t/an	-

05/10/2022 | Valorpôle de Fontfante – Une mine de ressources



18

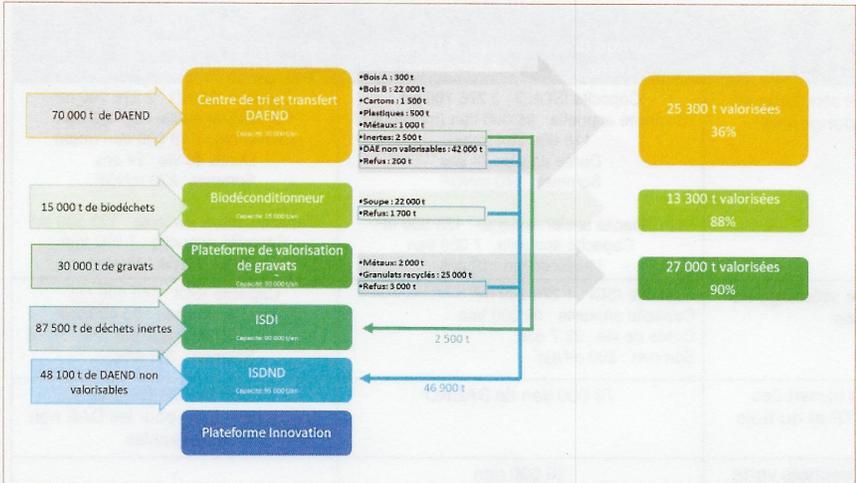
18

Evolution des activités entre les projets V1 et V2

	V1 Somme des capacités: 512 kt/an	V2 Somme des capacités 307 kt/an
Sur-tri des papiers et plastiques	30 000 t/an	-
Plateforme de valorisation des Mâchefers	100 000 t/an	-
Plateforme de recomposition des terres fertiles	30 000 t/an	-
Plateforme NEOTER	30 000 t/an	-
Valorisation des gravats	30 000 t/an sur l'ISDI	30 000 t/an sur l'ISDI
Biodéconditionneur	-	15 000 t/an
Photovoltaïque/ ENGIE GREEN	Surface : 4,6 ha Puissance : 4,8 MWc	Surface : 3,9 ha Puissance : 4,137 MWc
Autres	Plateforme logistique	Plateforme dédié au partenariat d'entreprises et à l'innovation ISOWAT (fabrication de solutions d'isolants à partir de déchets recyclés) Bâtiment tertiaire pour la formation

19

Bilan des flux envisagés



20

5

Le calendrier



05/10/2022 | Valorpôle de Fontsaite - Une mine de ressources



21

21

Prochaines étapes du projet

- **Dépôt DDAE : Début octobre 2022**
- **Dépôt PC : T4 2022**
- **Enquête publique : S1 2023**
- **Autorisations : fin 2023**
- **Travaux : 2024-2025**
- **Mise en service : 2025/2026**

05/10/2022 | Valorpôle de Fontsaite - Une mine de ressources



22

22